la lettre d'AMU

Aix*Marseille université

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Juin 2018 - n°62

le dossier

Égalité femmes-hommes & lutte contre les discriminations

sommaire

Le dossier **p.04**
- Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations p.04

La vie des Conseils **p.13**
- Décisions des Conseils p.13

Au cœur des campus **p.18**
- Faculté des sciences : les diplômés de licences récompensés ... p.18
- Les diplômés de l'IAE à l'honneur p.19

Métiers **p.20**
- Direction de la formation doctorale : développer une dynamique au service des doctorants p.20

À l'honneur **p.22**
- Pascale Brandt-Pomares p.22
- Virginie de Barnier p.23
- Sophie Lengrand-Jacoulet p.24
- Pascal Belin p.25
- Christian Henriot p.26
- Guilaine Lagache p.27
- Thomas Lecuit p.28
- Bernard Malissen p.29

La vie des labos **p.30**
- Publication de Mathieu Souzy, Imen Zaier, Henri Lhuissier, Bloen Metzger p.30
- Publication de Julia Vergali, Estelle Dumont, Jean-Marie Pagés p.30
- Publication de Christophe Muller p.31

La science pour tous **p.32**
- Mettre un pied devant l'autre, comment ça marche ? p.32

Ensemble **p.34**
- Rencontres conviviales du SCASC p.34
- L'orchestre symphonique d'AMU s'offre une tournée p.35

Paroles d'experts **p.36**
- Esthétique de la chanson française contemporaine p.36

Brèves **p.39**

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ, Florian MORIN
Infographistes : Frédéric ESCALIER., Rémi MOLLARD, Isabelle ROULET / Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 160 ex. / Dépôt légal : Juin 2018 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

Illustration de couverture : Frédéric Escalier

édito

Nolwenn Lécuyer

Vice-présidente déléguée à l'Égalité femmes-hommes et à la lutte contre les Discriminations

La politique égalitaire d'Aix-Marseille Université a constitué dès sa naissance une préoccupation majeure, traduite par la création d'une mission dédiée en 2012, transformée en 2016 en Vice-Présidence déléguée à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre toutes les discriminations.

Ses missions ? Élaborer une stratégie de moyen terme visant une politique intégrée de l'égalité et de l'inclusion ; proposer des mesures pour conduire à l'égalité de traitement des personnels et des étudiant.es ; mener des actions de sensibilisation, d'information et de formation ; représenter AMU auprès des différents réseaux nationaux en lien avec l'ESRI.

Ses objets ? Les inégalités persistantes entre hommes et femmes dans leurs carrières et leurs cursus et la lutte contre toutes les discriminations.

Ses forces ? Une collaboration étroite avec la Vice-présidente du Conseil d'Administration en charge de la politique de Responsabilité sociale et sociétale de l'établissement ; un comité de pilotage composé de personnels et d'étudiant.es engagé·es et volontaires mais aussi d'expert.es - universitaires, institutionnel.les et d'associations - pour construire cette stratégie et déployer les projets au sein des Services et des Composantes avec l'appui de leurs Directions.

Vous découvrirez grâce à ce dossier nos nombreux chantiers, ouverts ou en perspective, qui visent à garantir une évolution favorable du travailler et du vivre ensemble au sein d'AMU et à insuffler à tous et toutes une culture commune de l'égalité et de l'inclusion.

Bonne lecture !

Égalité femmes-hommes
et lutte contre les discriminations

Les sujets relatifs à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations ont, ces dernières années, pris une dimension nouvelle, avec une résonance politique et sociétale inédite. D'un point de vue législatif, le mouvement s'est notamment concrétisé par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et par la loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations, récemment modifiée par la loi du 28 février 2017.

Sur cette dynamique, les acteurs de la fonction publique mettent progressivement en place des bureaux « égalité femmes-hommes » et « promotion de la diversité » au sein de leur structure. La demande d'experts sur ces thématiques est grandissante, émanant particulièrement d'organismes privés, pour le développement de politique en responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le rôle des universités, en tant qu'établissement public d'enseignement, de recherche et d'innovation, est ici central.

Une action politique concertée

Structurées pour porter la thématique, les universités disposent aujourd'hui de référents Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, rassemblés à l'échelle nationale au sein de la Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité Diversité (CPED) des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Créé en 2011, ce réseau permet non seulement un échange d'expériences en termes de politique et de dispositifs égalité et diversité, mais également l'impulsion de nouveaux projets sur des sujets d'actualité et des thématiques d'avenir. Œuvrant avec le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la CPED contribue à l'institution de décrets, circulaires et textes de loi, provoquant un changement concret au sein de l'enseignement supérieur.

Aix-Marseille Université y apporte une large contribution, par l'action de la Vice-présidente Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, Nolwenn Lecuyer.

AMU, une université engagée

Proactive sur les sujets de responsabilité sociétale, AMU a créé une mission égalité femmes-hommes avant l'obligation inscrite dans la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, demandant aux établissements de se doter d'un référent sur ces thématiques. La prise en compte de cette problématique au sein de l'université a significativement évolué, avec la mutation en 2016 de la Mission égalité femmes-hommes en Vice-présidence déléguée égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, lui offrant une meilleure visibilité.

La Vice-présidence égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations est rattachée à la Vice-présidence CA, qui rassemble les missions relatives à la responsabilité sociétale au

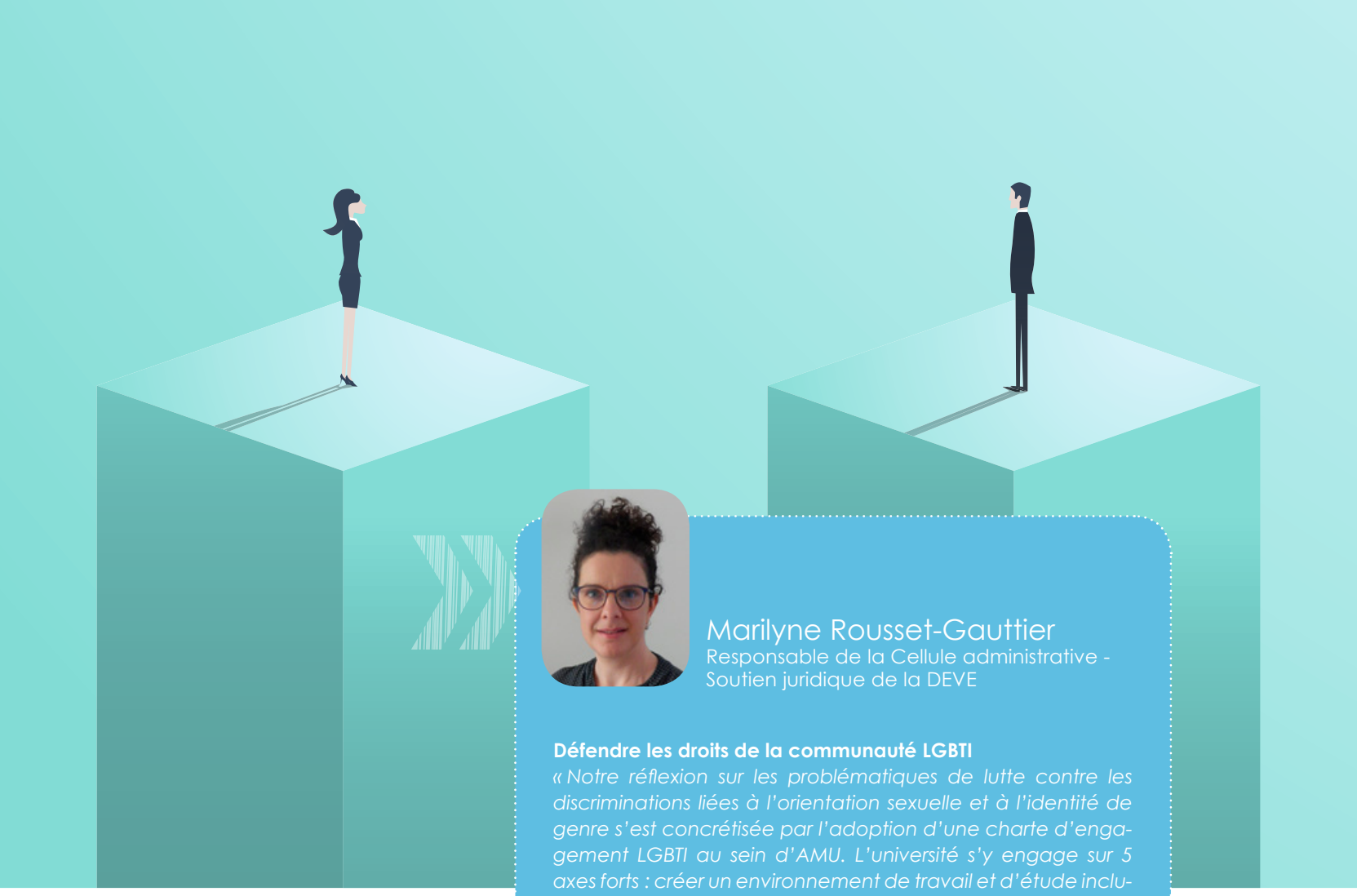

sein d'AMU : développement durable, handicap, égalité des chances. Ce positionnement permet d'impulser une politique RSE à l'échelle universitaire, et de concorder différents plans d'actions afin de leur offrir une meilleur lisibilité et visibilité. La collaboration des représentants RSE a, par exemple, abouti à la création, à la rentrée 2017, d'un bonus « Engagement étudiant » (voir page 10).

L'engagement d'AMU en faveur de l'Égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations se traduit notamment dans le Règlement intérieur de l'université, sous forme de chartes, de

Marilyne Rousset-Gauttier
Responsable de la Cellule administrative - Soutien juridique de la DEVE

Défendre les droits de la communauté LGBTI

« Notre réflexion sur les problématiques de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre s'est concrétisée par l'adoption d'une charte d'engagement LGBTI au sein d'AMU. L'université s'y engage sur 5 axes forts : créer un environnement de travail et d'étude inclusif pour les personnes LGBTI ; veiller à une égalité de droit et de traitement entre tous les personnels et entre les étudiant-e-s, quelles que soient leur orientation sexuelle et identité de genre ; soutenir les personnels et les étudiant-e-s victimes de propos ou d'actes discriminatoires ; mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement général ; et favoriser le développement de la recherche et des savoirs sur les thèmes LGBTI. La sensibilisation et la lutte contre les discriminations, l'homophobie et la transphobie sont, par ailleurs, un aspect central du bonus « engagement pour le développement durable, l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations ». AMU investit aussi les problématiques relatives aux changements d'identité, prénom et/ou état civil, et accompagne les étudiant-e-s et personnels concernés par cette démarche. Si depuis novembre 2016, la loi a simplifié les formalités pour obtenir le changement du prénom d'usage, certaines démarches de modification de l'état civil sur les documents de scolarité ou les diplômes restent complexes à accomplir pour des raisons légales et/ou techniques. AMU est véritablement proactive sur ces sujets particulièrement pénalisants pour les personnes transgenres en cours de cursus universitaire ou en recherche d'emploi. »

Mathieu Boussat
Responsable du Pôle GPEEC
de la Direction des Ressources humaines

La labellisation, concrétiser la démarche qualitative d'AMU

« AMU vise l'obtention d'un double label : le label « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et le label « Diversité », tous deux accordés par l'AFNOR, l'association française de normalisation. Cette action volontariste s'inscrit dans une démarche de fond sociétale relayée et prise à son compte par l'État. Il s'agit surtout d'une démarche d'établissement, peu d'universités étant labélisées, et le Ministère n'ayant à ce jour pas obtenu la certification. En préambule, nous avons réalisé un rapport de situation comparée, dressant un état des lieux exhaustif de la répartition femmes-hommes au sein d'AMU, sous différents aspects. À partir de cette cartographie, nous avons relevé plusieurs axes d'actions possibles pour améliorer certains points. Nous travaillerons ensuite collectivement, au sein du COPIL Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, sur des propositions pour tendre à supprimer/diminuer ces disparités. Des actions concrètes pourront être développées. Nous avons, par exemple, détecté une difficulté pour les femmes d'accéder au corps de Professeur des universités, notamment causée par une baisse de l'activité de recherche durant un congé maternité. La mise en place d'une attribution priorisée du CRCT pourrait être un levier favorisant la reprise d'activité. En tant qu'acteur social central du territoire, l'obtention de ce double label serait indéniablement un signal fort envoyé par AMU. »

textes encadrant l'action universitaire en ces domaines :

- **la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes**, affirmant le principe d'égalité professionnelle entre hommes et femmes, adoptée à l'unanimité le 27 mai 2013 ;
- **la Charte sur l'équilibre des temps de vie personnel et professionnel**, visant à promouvoir une politique de ressources humaines socialement responsable, facilitant l'articulation et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, adoptée le 28 juin 2016 ;
- **la Charte d'engagement LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Transgenres ou Intersexuées)** inspirée du texte de la charte d'engagement LGBT de l'Association Autre Cercle et transposée au contexte universitaire, adoptée à l'unanimité le 23 janvier 2018.

Ces différentes chartes offrent un socle important à l'action d'AMU en matière d'égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations.

Afin d'optimiser son impact et son rayonnement dans ce domaine, AMU est investie dans des réseaux régionaux et nationaux. Elle est membre du CA de la CPED qui compte aujourd'hui 66 membres représentant 51 universités, 2 COMUE et 11 grandes écoles. Au niveau national, la Vice-présidence a notamment contribué au Groupe de travail sur le Harcèlement sexuel au sein de l'Enseignement supérieur, qui est l'un des premiers dispositifs développés à l'échelle d'AMU, successivement porté par Virginie Mercier et Adeline Cerati-Gauthier, récemment nommée référente.

Au niveau régional, la Vice-présidence est membre du Réseau régional pour l'égalité entre les femmes et les hommes (RREFH), regroupant services publics, entreprises et associa-

tions. Créé par la déléguée régionale aux Droits des femmes, ce réseau permet une convergence des actions régionales. AMU est également représentée au sein du Conseil d'Orientation de Lutte contre les Discriminations (COLD), instance départementale lancée par Martine Vassal en mai 2017. Aussi, dans le cadre du contrat de site de l'Association Aix Marseille Provence Méditerranée (AMPM), les représentants Egalité et Diversité des institutions ont été sollicités afin de développer un projet commun, notamment de sensibilisation et de formation de personnels, dont bénéficieront à terme tous les membres de l'AMPM.

AMU répond à des appels d'offres nationaux et internationaux, par exemple pour l'obtention du label Orange Day. Label d'ONU Femmes, entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Orange Day valorise chaque année les actions menées par des établissements publics et privés contre les violences faites aux femmes. Pour sa politique en matière de sensibilisation, de formation et de recherche sur cette thématique, AMU s'est vu décerner le label en 2016 et en 2017, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Quatre axes d'actions majeurs

L'action d'AMU en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations est en partie pensée, organisée et impulsée au sein d'un comité de pilotage (COPIL), porté par la Vice-présidence et composé de représentants des composantes et services d'AMU, de membres de la Gouvernance, de chargés de mission, et de partenaires extérieurs invités (institutions, associations, etc.). Par l'investissement de ses correspondants, le comité favorise l'identification au niveau central de problématiques rencontrées sur le terrain, et le large relai des actions déployées par l'université sur ces thématiques.

Le COPIL est organisé en 4 groupes de travail (GT) :

- **le GT Egalité femmes-hommes**, dont la mission est d'assurer le continuum des plans d'actions portés par AMU, pour les étudiants et personnels, en incluant les nouvelles recommandations du MESRI. La première phase de son action a abouti à la réalisation d'un état des lieux sexué exhaustif au sein de l'université, et se poursuit par un important travail sur les indicateurs, en étroite collaboration avec la Direction des ressources humaines et l'Observatoire de la vie étudiante.
- **le GT Discriminations**, qui s'intéresse actuellement aux discriminations relatives au sexe ou aux sexualités, aux racismes, aux discriminations liées à l'aspect physique, et aux discriminations relatives à la pensée et aux opinions, regroupant les 25 critères de discriminations inscrits dans la loi. Le GT travaille prioritairement sur deux sujets: le racisme et l'antisémitisme, en partenariat étroit avec le Camp des Milles et le Référent Racisme-antisémitisme d'AMU, Richard Ghevontian ; la haine et la discrimination anti-LGBTI. Son action s'inscrit dans une dynamique nationale, impulsée par la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), via son Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT lancé en 2016.

- **le GT Recherche, Enseignement et Formation**, dont la vocation est de soutenir et valoriser la recherche et les enseignements sur le genre, l'ethnicité et les discriminations. Elle accompagne, par exemple, le développement du réseau

Randi Deguilhem
Directrice de recherche au CNRS,
TELEMMe-MMSH/AMU,
responsable du réseau thématique
GenderMed

GenderMed : penser le genre en Méditerranée

« Le réseau GenderMed, visant à promouvoir largement la recherche et l'enseignement en études de genre, a été fondé en janvier 2015 par la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) USR 3125 sous l'impulsion de Nolwenn Lécuyer et de Brigitte Marin, alors directrice de la MMSH, gérée maintenant par Sophie Bouffier. Le travail préparatoire à sa formation a néanmoins débuté il y a plusieurs décennies. Notre université est l'une des pionnières concernant les études autour de la femme en Méditerranée. Dans les années 70, l'historienne Yvonne Knibiehler portait ses recherches sur les questions de la place de la femme en Méditerranée et a lancé un des modules à l'Université de Provence sur la femme, repris depuis par de nombreuses universitaires. Hébergé et financé par la MMSH, également financé par la Vice-présidence AMU Egalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations depuis 2016, GenderMed est l'héritier historique de cette démarche. Nous avons plusieurs objectifs : institutionnaliser les recherches et études sur le genre à AMU, tous campus et champs disciplinaires confondus ; approfondir le lien avec les institutions du pourtour méditerranéen œuvrant sur les études de genre et porter des événements grand public, particulièrement les séminaires, formations et ateliers du genre. Nous travaillons plus largement avec la société civile, notamment avec des organismes non gouvernementaux, des associations et des musées. Nous co-organisons, par exemple, chaque année en octobre une journée d'études sur les questions de genre en Méditerranée, avec le Mucem, le Camp des Milles, et d'autres partenaires. »

Plus d'informations :
http://www.mmsh.univ-aix.fr/program/Pages/thematiques/gendermed.aspx

GenderMed, répertoire pluridisciplinaire des chercheurs, enseignants-chercheurs, enseignants et doctorants dont les travaux et/ou les enseignements portent sur le genre (voir témoignage ci-contre).

- **le GT Labellisation**, accompagne, quant à lui, la candidature d'AMU pour l'obtention d'une double labellisation « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité ». Cette démarche nécessite la réalisation d'un rapport de situation comparée (RSC), document légal établi à partir d'indicateurs réglementaires obligatoires, autrement plus poussé qu'un état des lieux sexué *(voir témoignage Mathieu Boussat, p.6)*. À partir du rapport de situation comparée, des mesures seront définies pour corriger les disparités, au cœur du processus de labélisation.

Préalablement formés par des experts, les membres du COPIL travaillent volontairement sur une ou plusieurs thématiques, et produisent tous les deux ans un plan d'actions avec un calendrier dédié.

Le Rapport de Situation Comparée (RSC) offre la lecture de l'ensemble des indicateurs permettant de définir les mesures conduites par AMU pour agir sur les disparités

Agir, animer et sensibiliser

Les actions de sensibilisation en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations se matérialisent sous différentes formes : colloques, expositions, projections, débats, représentations, cafés littéraires ou encore concours. Fondamentalement liée à la recherche, la Vice-présidence mobilise régulièrement des chercheurs locaux, nationaux et internationaux, sur ces opérations de sensibilisation. Il s'agit aussi pour la Vice-présidence de pouvoir avancer de manière raisonnée, en fonction des résultats de la recherche.

Sous l'impulsion des correspondants Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, des manifestations sont organisées tout au long de l'année sur les sites universitaires, avec le soutien précieux du Service commun de documentation et des BU, partenaires majeurs des expositions notamment. Itinérantes, elles sont aujourd'hui déclinées en plusieurs exemplaires et diffusées au sein et hors des campus. La cellule de Culture scientifique et technique de la Direction de la recherche et de la valorisation participe naturellement à cette démarche de sensibilisation, incorporant des chercheurs genre et discriminations dans les événements grand public de valorisation scientifique, comme la Nuit des Chercheurs. La cellule organise également, depuis plusieurs années, des ateliers sur le genre.

Au sein d'AMU, de nombreuses associations étudiantes œuvrent sur les thématiques d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations, accompagnées et soutenues par la Vice-présidence. Le nombre croissant d'initiatives étudiantes en ce domaine, à l'instar de l'association Hors-milieu de l'IMPGT qui projette l'organisation d'un festival documentaire sur la question LGBTI, témoigne de l'ampleur qu'a pris le sujet au sein de l'université. Des forums inter asso-

Exemples d'actions portées par AMU en direction des personnels et des étudiants : la communauté universitaire tout entière est actrice du mieux vivre ensemble

ciatifs sur ces thématiques sont aussi organisés tout au long de l'année, avec des associations extérieures à AMU.

Au-delà du cadre associatif, les étudiants d'AMU sont sensibilisés à travers le bonus « Engagement étudiant » et son activité « Engagement pour le Développement durable, l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations ». Proposée sur chaque semestre des formations de licence et de M1, cette bonification a pour objectif d'atteindre les étudiants intéressés

Favoriser ensemble l'égalité et la diversité

par ces thématiques, en leur proposant des cours pendant un semestre puis en les accompagnant dans une action ou projet d'actions qu'ils souhaitent développer, au sein d'AMU comme en dehors. Celles-ci peuvent prendre diverses formes : monter un festival sur la RSE, concevoir une bande dessinée, créer une exposition, sensibiliser les jeunes aux discriminations raciales, ou encore monter une association. Mis en place en début d'année, le bonus a attiré une trentaine d'étudiants au premier semestre, et environ 130 au second : un beau succès populaire !

Dans le cadre du bonus, les étudiants peuvent également suivre une formation intensive au Camp des Milles, aboutissant à l'obtention d'un label, leur permettant d'intervenir directement dans les écoles. À terme, l'ambition

Des affiches de la campagne de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sexuel, déployées sur l'ensemble des sites universitaires

AMU engagée contre le harcèlement sexuel

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur et de recherche et en conformité avec sa Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, AMU a le devoir d'informer sa communauté de ce que représentent le harcèlement sexuel et les violences sexistes ou homophobes, mais aussi de recevoir, d'entendre et d'aider les personnes qui en seraient victimes ou témoins ; d'alerter, enfin, pour faire cesser les agissements prohibés. AMU a dans cette perspective mis en place un dispositif de lutte contre le harcèlement sexuel (voir p.6). L'objectif est de proposer un contact unique pour les victimes et témoins de harcèlement sexuel via une adresse mail dédiée : harcelement-sexuel@univ-amu.fr et une ligne : 04 13 550 550.

Plus d'informations :
https://egalite-fh.univ-amu.fr/fr/harcelement-sexuel-violences-sexuelles-sexistes-ou-homophobes

est de permettre aux membres du COPIL d'obtenir ce label et, plus largement, d'inscrire cette formation au plan de formation des personnels, qui intègre par ailleurs déjà une formation sur le harcèlement sexuel, créée et assurée par des psychologues et juristes d'AMU, et une formation sur l'homophobie, en partenariat avec SOS homophobie.

Impulser l'évolution sociétale

De la formation à l'orientation, il n'y a qu'un pas. La non mixité de certains métiers - dans le domaine de l'informatique, par exemple - soulève inévitablement la question de l'orientation, en amont de l'entrée à l'université. AMU développe ainsi, avec le soutien du Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, des manifestations de sensibilisation dans les collèges et lycées.

Un projet pédagogique sur l'orientation des filles et garçons mené au sein du lycée Vauvenargues d'Aix-en-Provence, avec l'intervention de chercheurs et professionnels du domaine, a d'ailleurs été primé au niveau national. À la genèse de l'enseignement, l'implication des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) sur ces problématiques

Bernard Mossé
Responsable des contenus scientifiques, Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, Coordonnateur de la Chaire UNESCO AMU/FCM

La Fondation du Camp des Milles mobilise contre les discriminations

« Portée par AMU et la Fondation du Camp des Milles, et sous la direction d'Alain Chouraqui, la Chaire UNESCO, « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » est unique en France. Il s'agit, en effet, de la seule chaire portée par une institution culturelle en partenariat avec l'université. Un dispositif de labellisation citoyenne a été mis en place dans ce cadre, destiné à compléter les actions d'éducation citoyenne du Camp des Milles, avec le soutien de la DILCRAH et du Défenseur des Droits. Le but est de permettre à un large panel d'acteurs – enseignants, universitaires, associations, partenaires privés, etc. – de mener des actions de terrain très diverses, inscrites dans la durée, au titre de leur institution. Dans cette perspective, nous formons pendant 2 jours des référents, notamment à la gestion de projet, pour la mise en place d'actions de lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations. Nous organisons chaque année une journée de présentation des projets, ces derniers étant - une fois déployés - labélisés par la fondation. Dans le cadre de la Vice-présidence égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations, ce dispositif a été intégré au bonus étudiant « Engagement pour le Développement durable, l'égalité femmes-hommes ou la lutte contre les discriminations ». Une trentaine d'étudiants a adhéré à notre programme. Leurs actions peuvent être développées au sein des campus, comme en externe. Nos dispositifs se développent au niveau national, impliquant de nombreux organismes publics ou privés. »

est aussi centrale, afin de sensibiliser les futurs enseignants, comme porteurs de cette idée de mixité des métiers.

Vivant avec son temps et favorisant le bien-vivre ensemble, l'université œuvre à la suppression de la civilité sur les documents administratifs - élément qui ne relève d'aucune obligation légale - ainsi qu'à l'utilisation généralisée du prénom d'usage. Le but étant de ne pas contraindre les personnels et étudiants transgenres ou intersexués, à justifier notamment chaque année leur situation, et ainsi de fluidifier leur intégration administrative et leur parcours à l'université.

Ces démarches impliqueront à terme plusieurs services d'AMU, particulièrement la Direction des ressources humaines et la Direction opérationnelle des systèmes d'informations (DOSI) pour l'aspect technique, notamment sur l'adaptation des logiciels de gestion. AMU rejoindra ainsi le petit cercle des établissements ayant adopté ce dispositif avec succès.

*Retrouvez les procès-verbaux des conseils dans leur intégralité sur : **www.univ-amu.fr (Rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration

24 avril 2018

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 mars 2018
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mars 2018
- Actualités
- Plan d'audit 2018
- Cité de l'Innovation Aix-Marseille : approbation du contrat de bail
- DEVE
  - > Offre de formation 2018 : maquettes d'enseignement (vague 4), formations à distance
  - > Campagne 2017/2018 de recrutements en master : modifications de dates
  - > Diplôme en partenariat international
- Agence comptable
  - > Sortie d'inventaire : véhicules
  - > Sortie d'inventaire de matériel scientifique au profit de la plateforme CIMPACA Caractérisation
- DRV
  - > Modalités d'évaluation des dossiers d'avancement des Enseignants-chercheurs 2018-aspect recherche
  - > Mise à jour des critères et des barèmes de la PEDR
- DAJI
  - > Représentativité Femmes/Hommes au sein du CTE
  - > Concessions de logement
  - > Récapitulatif trimestriel (1er trimestre 2018) des décisions prises et des contrats et conventions approuvés par le Président en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration
- DRH
  - > Définition du contingent annuel de CRCT locaux 2018/2019
  - > Schéma Directeur des Ressources Humaines
  - > Nombre d'aménagements de service second degré 2018-2019
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration du 24 avril 2018 :

- autorise le principe de la prise de bail de l'immeuble « Le Castel Héritage » pour y créer la Cité de l'Innovation Aix-Marseille et approuve le contenu dudit bail portant sur une période de 9 ans fermes, pour un montant total de loyers s'établissant à environ 8 000 000 €.
- approuve l'offre de formation 2018 : maquettes d'enseignement (vague 4) et les formations à distance.
- approuve les modifications de dates relatives à la campagne 2018/2019 de recrutements en master.
- approuve la création du Diplôme en Partenariat International.
- approuve la sortie d'inventaire des véhicules : Peugeot Boxer immatriculé DE - 303 - VJ, et Renault Clio immatriculé DE 269 VJ, détenus par la Faculté des Sciences.
- approuve la sortie d'inventaire d'équipements scientifiques appartenant à l'université au bénéfice de la plateforme CIMPACA Caractérisation.
- approuve les modalités d'évaluation des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs : aspect recherche.
- approuve la mise à jour des critères d'attribution et des barèmes de la PEDR.
- approuve les parts de femmes et d'hommes composant les effectifs pris en compte pour le renouvellement du Comité Technique d'Établissement d'Aix-Marseille Université, composé de 10 membres titulaires et 10 membres suppléants. Au 1er janvier 2018, cette représentation est la suivante : 14 507 agents représentés dont 6 992 femmes soit 48,19% et 7 515 hommes soit 51,80 %.
- approuve l'attribution de concessions de logement pour nécessité absolue de service.
- approuve les modalités ainsi que le contingent local relatif au Congé pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT) pour l'année 2018/2019.
- approuve le schéma directeur des Ressources Humaines.
- approuve de fixer le contingent d'aménagements de service second degré 2018/2019 comme suit : 5 aménagements de service de 192 HETD maximum (pour un total de 960 HETD), avec possibilité d'attribuer jusqu'à 7 aménagements de service de 128 HETD, ou toute combinaison équivalente.

Conseil Académique

Commission de la Recherche
5 avril 2018

Ordre du jour

- Critères et barèmes de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) - Campagne 2019
- Modalités d'évaluation de l'activité Recherche des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs 2018
- Nomination de directeurs et directeurs adjoints d'Unités et de Fédérations de recherche
- Adhésion d'AMU à des groupements de recherche
- Aspects financiers
- Formation doctorale : Campagne Contrats Doctoraux Handicap 2018, Dispenses de master 2, cotutelles de thèses, avenants de cotutelles de thèses, arrêt d'une cotutelle de thèse, recours contre des refus d'inscription en 4ème année de thèse, autorisation d'encadrement de thèse sans « Habilitation à Diriger des Recherches » (HDR)

Relevé de décisions

Les critères et barèmes de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) - Campagne 2019
Un texte reprenant les principes généraux de la PEDR, ses modalités de gestion et d'attribution (évaluation nationale, critères d'évaluation, plafond maximum des heures complémentaires applicable aux titulaires de la PEDR) et les nouveaux barèmes applicables à compter de la campagne 2019 a été voté à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.

- Pour les Maîtres de Conférences non HDR : 4 000€
- Pour les Maîtres de Conférences HDR et tous les Professeurs : 5 000€
- Cette proposition a été présentée au Comité Technique et au Conseil d'Administration du mois d'avril 2018.

Modalités d'évaluation de l'activité Recherche des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs 2018
Les membres de la Commission de la Recherche ont voté à la majorité le maintien à AMU de la double expertise externe / interne des activités recherche des dossiers d'avancement local des Enseignants-Chercheurs.

La grille d'expertise du volet recherche des dossiers d'avancement des Enseignants-Chercheurs pour la campagne 2018 a été légèrement modifiée pour les PR par la suppression d'un item redondant. Concernant les MCF, la grille d'expertise prévoit désormais des items « bonus » pour évaluer les activités d'animation scientifique et les activités contractuelles et de valorisation des candidats à l'avancement. Cette nouvelle grille, s'applique à tous les MCF y compris aux Enseignants-Chercheurs candidats à l'échelon exceptionnel du grade hors classe des MCF. Les nouvelles grilles ont été votées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Ces propositions ont été présentées au Comité Technique et au Conseil d'Administration du mois d'avril 2018.

Nomination de directeurs et directeurs adjoints d'Unités et de Fédérations de recherche
La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité la nomination de Monsieur Bolla à la fonction de directeur de l'unité de recherche « Membranes et Cibles Thérapeutiques » (MCT UMR_MD 1).

Adhésion d'AMU à des groupements de recherche
La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité la participation d'AMU au GDR « NADPH oxydase et stress oxydant » (NOX). Au niveau d'AMU, le laboratoire de Bioénergétique et Ingénierie de Protéines (BIP UMR 7281), l'Institut de Neurophysiopathologie (INP UMR 7051) et le Laboratoire de Chimie Bactérienne (LCB UMR 7283) participent au projet.
La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité la participation d'AMU au GDR CAVITATION. Au niveau d'AMU, l'Institut de Neurophysiopathologie (INP UMR 7051) et le Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique (LMA UMR 7031) participent à ce projet.
Le budget de ces GDR sera porté par le CNRS et sera présenté pour la campagne 2018 pour un démarrage en 2019.

Aspects financiers
La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour la transmission de la demande de subventions suivante sous réserve d'actualisation du budget :

- Le colloque « Poétique des énoncés inconvenants et paradoxaux » : présenté par le Centre Interdisciplinaire d'Etude des

Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM EA 4235) auprès de la Métropole Aix-Marseille Provence (2 000€ sollicités) et du Conseil départemental des Bouches du Rhône (1 500€ sollicités)

- La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour la transmission des demandes de subventions suivantes :
  > Le colloque « 16th International Workshop on the Physics of Compressible Turbulent Mixing » : présenté par l'Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels (IUSTI UMR 7343) auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône (3 000€ sollicités) et de la Ville de Marseille (3 000€ sollicités).
  > Le « Programme scientifique d'AMU » répondant à l'Appel à projet Culture Scientifique, technique et industrielle (APOCS) et le « Souk des sciences » portés par la Cellule de Culture Scientifique et Technique de la DRV auprès du Conseil Régional PACA (27 950€ et 3 000€ respectivement sollicités).
  > Le projet « Légumes secs en Provence Alpes Côte d'Azur : de l'analyse des besoins des transformateurs aux réalités de la production agricole - Contribution à la structuration et au développement de la filière : PACALEG » présenté par le Centre de Recherche en Cardiovasculaire et Nutrition (C2VN UMR_S 1263) auprès de l'Union Européenne (FEADER) (12 935€ sollicités).

Formation doctorale

- Campagne contrats doctoraux handicaps 2018-2021

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour le classement des dossiers de candidature pour les contrats doctoraux handicaps 2018-2021 conformément à la proposition du Collège doctoral. Cette année, 4 dossiers émanant de l'ISM (UMR 7287) de l'I2M (UMR 7373) du CEREGE (UM34) et du DICE (UMR 7318) sur les 6 présentés ont été classés et la demande de prolongation d'un contrat doctoral handicap (CERHIP EA 2186) a reçu un avis favorable.

- Nouveaux intitulés des doctorats

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur la proposition des nouveaux intitulés des doctorats des ED suivants:
  > 62, science de la vie et de la santé : passe de 3 mentions et 14 spécialités à 1 discipline (Biologie-Santé) et 14 spécialités,
  > 184, mathématiques et informatique : pas de changement
  > 251, sciences de l'environnement : passe de 7 mentions à 1 discipline (Sciences de l'environnement) et 7 spécialités ;
  > 352, physique et sciences de la matière : passe de 8 mentions à 1 discipline (Physique et Science de la matière) et 8 spécialités ;
  > 354, langues, lettres et arts : passe de 12 mentions à 9 disciplines (dont 2 nouvelles : langues et littérature d'Asie et Arts) et 12 spécialités ;
  > 355, espaces, cultures, sociétés : passe de 12 mentions à 13 disciplines (ajout de culture et société d'Asie) ;
  > 356, cognition, langage, éducation : passe de 5 mentions à 6 disciplines (ajout Sciences cognitives) ;
  > 463, sciences du mouvement humain : passe de 1 mention et 3 spécialités à 1 seule mention sans spécialité (Sciences du mouvement humain).

- Demandes de dispenses de master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité 2 demandes de dispenses de master 2, présentées par :
  > ED 184 (Mathématiques et Informatique de Marseille) pour le laboratoire LIS (UMR 7020) ;
  > ED 463 (sciences du mouvement humain) pour le laboratoire LBA (UMR_T 24)

La Commission de la Recherche a émis un avis défavorable à l'unanimité pour l'octroi de 2 demandes de dispenses de master 2, présentées par :
  > l'ED 184 (Mathématiques et Informatique de Marseille) pour le laboratoire I2M (UMR 7373)

- Demandes de cotutelles de thèses

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour 8 nouvelles demandes de cotutelles internationales de thèses entre l'Université d'Aix-Marseille et :
  > L'Université Humboldt de Berlin (Allemagne) pour le CIELAM (EA 4235) : « Mobilités et écritures féminines dans les espaces frontaliers (Méditerranée et Atlantique noir au XXIème siècle.) ».
  > L'Université Cadi Ayyad (Maroc) pour le LIS (UMR7020) : « Détection des défauts dans les systèmes à multi-modèles: application à des systèmes à multi sources d'énergie ».
  > L'Université de Tunis El Manar (Tunisie) pour le CPT (UMR 7332) : « Inégalités de stabilité et problèmes inverses pour les équations de transport linéaires ».
  > L'Université Mohamed V (Maroc) pour le LAMPEA (UMR 7269) : « The last Inside and out of Africa. Gisement, territoires et occupations de la côte marocaine au Pléistocène supérieur: modélisation par les systèmes d'informations géographiques ».
  > L'Université de Fribourg (Suisse) pour le LPC (UMR 7290) : « How does attention mediate the relationship between long-term memory and working memory ».
  > L'Université Libanaise (Liban) pour le LCE (UMR 7376) : « occurrence of pharmaceuticals and emerging pollutants in Lebanese waters and their elimination strategies ».
  > L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) pour l'IMSIC (EA 7492) : « Enjeux philosophies éthiques de l'usage des réseaux sociaux numériques: étude comparative entre la jeunesse française et la jeunesse sénégalaise ».
  > L'Université de Zagreb (Croatie) pour l'unité CCJ (UMR 7299) : « de restitution d'un espace nautique et d'un paysage fluvial à l'époque romaine ».

Par ailleurs, la Commission de la Recherche a validé à l'unanimité 6 demandes d'avenants de prolongation de cotutelles de thèse.

- Arrêt d'une cotutelle de thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité sur l'interruption d'une cotutelle de thèse avec le Canada à la demande de l'intéressée concernée.

- Recours contre des refus d'inscription en thèse

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la proposition de réexamen par l'ED concernée du dossier d'un doctorant pour lequel la réinscription en quatrième année a été refusée, sous réserve de transmission par l'intéressé de l'ensemble des documents demandés sous 15 jours.

- Autorisation d'encadrement de thèse sans HDR

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité à la nomination d'une MCF non HDR en tant que directrice de thèse d'un doctorant, compte tenu des éléments du dossier.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
19 avril 2018

Ordre du jour

-
- Offre de formation 2018
  > Maquettes – vague 6
  > Formations à distance
- Campagne 2017/2018 de recrutement en master : modifications de dates
- Attribution de financements au titre du FIP 2018
- Diplôme en partenariat international
- Cadrage d'établissement relatif aux modalités de contrôle des connaissances (MCC)
- Projets FSDIE

Relevé de décisions

Présentation : le développement durable à AMU

Les dispositifs mis en place par l'établissement en matière de développement durable ont été présentés à la CFVU. Les problématiques du traitement des déchets et de la consommation électrique ont été plus particulièrement abordées. Consciente de l'importance des enjeux associés au développement durable, AMU a choisi de mettre des moyens substantiels au service de cette ambition. L'optimisation de ces moyens constitue ainsi une préoccupation majeure pour l'université.

Offre de formation 2018

- Maquettes - vague 6

Une sixième vague de maquettes pédagogiques correspondant à l'offre de formation 2018 a fait l'objet d'un avis favorable de la CFVU. Ce vote a concerné les composantes suivantes : ESPE, IAE, IEP, IMPGT, facultés de Médecine et d'Odontologie.

- Formations à distance

La CFVU a émis un avis favorable à divers projets de formations à distance émanant de l'ESPE et de la faculté de Médecine, au titre de l'offre de formation 2018.

- Campagne 2017/2018 de recrutement en master : modifications de dates

Dans la perspective de la constitution des cohortes de master 2018/2019, les campagnes de recrutement 2017/2018 ont vocation à être organisées sur des périodes définies, dont il convient de voter le bornage. Cette validation ayant déjà eu lieu pour l'ensemble des masters de l'établissement, certaines composantes ont cependant souhaité apporter des correctifs à ce calendrier : ces correctifs ont reçu un avis favorable de la CFVU.

Attribution de financements au titre du FIP 2018

La CFVU a approuvé l'affectation à divers projets de financements issus du Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) 2018. Les différents moyens de mieux promouvoir le FIP ont été discutés. A cet égard, l'éventualité a été envisagée d'opérer une communication élargie, qui pourrait impliquer significativement le CIPE.

Diplôme en partenariat international

La CFVU s'est prononcée en faveur du projet de double diplôme soumis par la FEG au titre du master mention Finance - parcours-type Management des risques financiers (MRF), en partenariat avec l'Université vénitienne Ca'Foscari.

Cadrage d'établissement relatif aux modalités de contrôle des connaissances (MCC)

La CFVU a approuvé le cadrage d'établissement relatif aux modalités de contrôle des connaissances en licence, licence professionnelle et master. Ces éléments de cadrage ont été élaborés à l'issue d'une concertation étendue à l'ensemble des composantes d'AMU, et dans le souci de garantir la valeur académique des diplômes qui seront délivrés par l'établissement.

Projets FSDIE

La CFVU a approuvé les propositions de financement émises par la commission FSDIE projets du 29 mars 2018.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
19 avril 2018

Ordre du jour

- Offre de formation 2018
  > Maquettes – vague 7
  > Formations à distance
- Cordée de la réussite
- Attribution de financements au titre du FIVE (Fonds d'Intervention Vie Étudiante) 2018

Relevé de décisions

Offre de formation 2018

- Maquettes – vague 7

Une septième vague de maquettes pédagogiques correspondant à l'offre de formation 2018 a fait l'objet d'un avis favorable de la CFVU. Ce vote a concerné les composantes suivantes : ALLSH, EJCAM, FSS, OSU-Pythéas et faculté de Pharmacie.

- Formations à distance

La CFVU a émis un avis favorable à divers projets de formations à distance émanant de l'UFR ALLSH, dans la perspective de l'offre de formation 2018.

Cordée de la réussite

La CFVU a approuvé le dépôt auprès des services académiques de la demande de labellisation de la cordée de la réussite Transferts.

Attribution de financements au titre du FIVE (Fonds d'Intervention Vie Etudiante) 2018

La CFVU a approuvé l'affectation à divers projets de financements issus du FIVE 2018.

Faculté des sciences :
les diplômés de licences récompensés

La 6ème édition de la cérémonie de remise des diplômes de licences de la faculté des sciences s'est déroulée le vendredi 15 juin.

Présidée par la Doyenne Laurence Mouret et le Vice-Doyen à l'Enseignement Marc Georgelin, la cérémonie a lieu alternativement chaque année sur les sites de Luminy et Saint-Jérôme.

Elle a réuni cette année sur Saint-Jérôme tous les lauréats de la 1ère session d'examens issus des 7 départements de l'UFR ainsi que les 9 étudiants de L3 ayant bénéficié du projet Ascenseur Social de la faculté des sciences qui ambitionne de lutter contre les inégalités et propose à des bacheliers de séries scientifiques, issus de lycées de zones sensibles, des clefs de réussite ainsi qu'un encadrement spécifique dans leurs études supérieures.

Rappelons que la faculté des sciences compte 12 mentions de licence, plus de 5 800 étudiants en licences et 9 300 étudiants tous diplômes confondus.

Bravo à tous nos diplômés de licences !

Les diplômés de l'IAE à l'honneur

La remise des diplômes 2018 de l'Institut des Administrations des Entreprises (IAE) Aix-Marseille s'est tenue le 26 mai dans ses jardins à Puyricard, en présence d'Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université et de Virginie de Barnier, Directrice de l'IAE. La cérémonie était parrainée par Odile Tarizzo, diplômée de l'institut, actuellement présidente du conseil de Prud'Hommes de Marseille. 474 diplômés (62 nationalités différentes), issus des programmes Masters, MSc, MBA et DPAE de la Business School d'Aix-Marseille Université, ont reçu leurs diplômes au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient parents, enseignants et personnels de l'école.

Les diplômés 2018 de l'IAE, félicités par Odile Tarizzo, Yvon Berland et Virginie de Barnier

Les majors des différents programmes ont été distingués et le major des majors a été récompensé(e) par un prix de la ville d'Aix-en-Provence.

Comme chaque année, les diplômés avaient la possibilité de signer le serment du management. Par cette charte, ils s'engagent à agir en managers responsables, respectueux de l'environnement et des grands principes qui fondent notre société. Ces valeurs de responsabilité sociétale de l'entreprise sont au cœur de « l'esprit IAE » qui cherche à promouvoir un leadership plus centré sur l'humain. Des universités prestigieuses dans le monde partagent cette vision du management (Harvard, Duke, McGill, MIT, London business school …) et ont également adopté cette pratique. Ainsi, les managers comme les avocats, les médecins, les architectes, les experts-comptables, et les magistrats ont désormais leur serment.
Cette cérémonie constitue un temps fort dans la vie de l'école et un moment inoubliable pour des étudiants promis à de belles carrières dans le management. La promotion 2017 a connu d'excellentes conditions d'insertion professionnelle comme la promotion précédente où 96% des diplômés avaient trouvé un emploi dans les trois mois, 76% sont en poste en France et 24% travaillent à l'international.

Un gala orchestré par le Bureau des élèves de l'IAE, très actif dans l'organisation d'événements tout au long de l'année, est venu clôturer la journée.

Direction de la formation doctorale :
développer une dynamique au service des doctorants

Arrivé à Aix-Marseille Université en janvier 2012, investi dans la mise en œuvre d'ORIGAMU puis chargé de projets au sein de la Direction générale des services, Alain Sommervogel a pris la tête de la Direction de la formation doctorale (DFD) en avril dernier, succédant à Caroline Bernard.

« *Il s'agit de mettre en perspective mes différentes expériences, à la fois au CNRS dans le cadre d'un environnement recherche et à AMU en tant que porteur de projets transversaux, dans un poste conjuguant management, pilotage et opérationnalité et ce, dans un contexte de travail d'équipe et de développement d'actions au bénéfice d'une communauté scientifique investie sur une action majeure pour AMU: la formation par la recherche.* »

Composée d'un directeur administratif, d'une assistante de direction, d'une responsable des formations transverses et d'une assistante ingénieure chargée des outils et de la structuration des procédures, la DFD est la structure administrative de mise en œuvre des orientations politiques définies dans le cadre du Collège Doctoral, dirigé par Mossadek Talby. Il fédère les 12 Écoles Doctorales qui couvrent tous les grands domaines scientifiques en sciences dures, sciences de la vie et de la santé et sciences humaines et sociales.

Mobilisée sur les objectifs principaux fixés pour le prochain contrat quinquennal d'AMU pour améliorer son offre de formation doctorale, conforter sa qualité et lui donner davantage de lisibilité, la DFD assure l'animation du dispositif de gestion administrative des 3 300 doctorants AMU, le recueil des données relatives à la formation doctorale, ainsi que toute l'ingénierie des formations transverses, intégrées dans le cursus du doctorant.

En interaction avec les Écoles doctorales qui accompagnent le déroulement du cursus de formation du Doctorant, l'action des équipes de cette Direction Centrale comme celles des Écoles Doctorales est centrée sur la qualité du soutien offert aux doctorants et à leurs encadrants, sur l'amélioration des conditions de déroulement des cursus mais également sur « l'après-thèse » avec l'objectif de l'insertion professionnelle des docteurs dans la sphère académique ou le monde de l'entreprise.

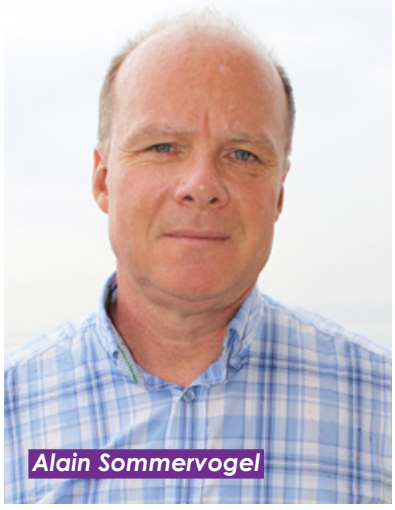
Alain Sommervogel

« *Mon rôle est de concrétiser la politique définie par le Collège doctoral. Cela implique l'animation d'une équipe, l'impulsion d'une dynamique, l'harmonisation des procédures et la définition d'objectifs communs avec des Écoles doctorales, particulièrement en faveur du docto-*

rant. L'objectif étant d'offrir un cursus de qualité et une insertion professionnelle de qualité aux futurs docteurs d'AMU », explique Alain Sommervogel.

Les perspectives de la DFD s'inscrivent dans les différents axes stratégiques du projet d'établissement : renforcer le lien formation/recherche - ADN de la formation doctorale -, faire de l'innovation un axe majeur de développement, et inscrire le pilotage dans une démarche qualité.

« *Notre objectif est d'améliorer la qualité de la structuration de la formation doctorale, en renforcant notre lien avec les Écoles doctorales* », décrit le directeur de la DFD, « *la direction est encore jeune, mais je sais que cette dimension de formation d'un collectif et de challenge est partagée par l'ensemble de l'équipe* ».

Nouvelle directrice de l'ESPE

Pascale Brandt-Pomares

La candidature de Pascale Brandt-Pomares à la direction de l'ESPE Aix-Marseille a recueilli l'unanimité des votes du conseil d'école, lundi 28 mai 2018. Pascale Brandt-Pomares est professeure des universités en sciences de l'éducation et directrice adjointe de l'ESPE.

Membre élue du bureau de direction du laboratoire ADEF (Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation), elle en a dirigé l'une des quatre équipes de 2012 à 2017. Ses travaux s'inscrivent dans le champ de la didactique des enseignements scientifiques, technologiques et professionnels. Ils portent notamment sur le rôle des artefacts et en particulier celui des dispositifs numériques dans les processus d'enseignement-apprentissage.

Pascale Brandt-Pomares a également accompagné au sein de l'équipe de direction de l'IUFM puis de l'ESPE, les évolutions de la formation des enseignants vers son universitarisation ainsi que l'émergence de la structure fédérative d'études et de recherche en éducation SFERE Provence.

Avec la nouvelle accréditation de l'ESPE qui sera mise en place dès septembre, la nouvelle directrice souhaite poursuivre le travail d'articulation entre la Recherche, la Formation et le Terrain.

Pascale Brandt-Pomares insiste : « *à l'avenir, l'ESPE d'Aix-Marseille doit accompagner les transformations professionnelles qui touchent les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à la lumière des avancées de la recherche* ». Elle succèdera dans ses fonctions au Professeur Jacques Ginestié après nomination conjointe des Ministres chargés de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de l'éducation nationale avec effet au 1er septembre 2018

Virginie de Barnier réélue directrice de l'IAE Aix-Marseille

Le Conseil d'Administration de l'IAE Aix-Marseille a réélu le 17 mai dernier Virginie de Barnier à la direction de l'Institut d'Administration des Entreprises, pour 2018-2023. Elle entame un second mandat à la tête de l'institut qu'elle dirige depuis septembre 2013.

Agrégée de l'enseignent supérieur en science de gestion, elle est titulaire d'un MBA de l'université du Wisconsin (USA), d'un doctorat en marketing et gestion des entreprises de l'université de Montpellier et d'un master 2 en psychologie clinique et systémique de l'université de Nice. Sa carrière a débuté en 1987 à l'agence Havas Communication comme directrice de clientèle, puis directrice marketing, avant de prendre la direction marketing grands comptes d'Havas régies en 1992. Virginie de Barnier s'est consacrée ensuite à l'enseignement et à la recherche : professeur et directrice du département marketing à l'Edhec, elle a rejoint l'IAE où elle a enseigné le marketing et la communication. Elle a dirigé plusieurs années le master 2 « marketing and brand management » avant de prendre la direction de l'institut.

Elle est, par ailleurs, chercheur au sein du laboratoire de recherche en gestion d'Aix-Marseille (Cergam) et est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages sur la stratégie marketing et la publicité. Elle est depuis 2016 accréditeur international EQUIS et a été lauréate d'or Femme Dirigeante en 2017 pour les Trophées des Femmes de l'économie PACA & Monaco.

Virginie de Barnier

Sophie Lengrand-Jacoulet réélue directrice de l'IUT d'Aix-Marseille

Sophie Lengrand-Jacoulet

À la tête de l'IUT d'Aix-Marseille depuis 2013, Sophie Lengrand-Jacoulet est renouvelée dans ses fonctions de directrice à compter du 17 juin 2018 pour un mandat de 5 ans, à la suite de l'élection du 4 juin dernier par le Conseil de l'IUT, avec 24 voix « pour » sur 32 suffrages exprimés. Sophie Lengrand-Jacoulet fait ses premiers pas à l'université en 1979, comme étudiante au sein de la faculté des sciences économiques et de gestion. Elle y obtient en 1989 un doctorat en sciences économiques, sur le sujet « *dépendance entre espace inégalement développé : le cas de l'introduction du conteneur dans l'économie marocaine* ». Après une courte expérience dans le privé, elle intègre en 1991 le département GEA de l'IUT d'Aix-en-Provence, sur le site de Gap, en tant que Maître de conférences en sciences économiques. Elle commence alors à créer les premières formations en apprentissage et s'investit dans le CFA Epure Méditerranée. En 1997, elle prend la direction du département « techniques de commercialisation » de l'IUT, puis devient responsable la licence professionnelle « DISTRISUP Management » de ce même département en 2004. En parallèle, elle crée l'IUP Management des Interfaces dans l'Industrie et la Distribution « MIID », en cohabitation IUT/FEG. Après avoir assuré la fonction de directrice adjointe de l'offre de formation entre 2009 et 2012, Sophie Lengrand-Jacoulet est élue le 12 juin 2013 première directrice de l'IUT d'Aix-Marseille. Elle est Vice-Présidente de l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) en charge de la politique de site depuis 2015 et membre titulaire du Comité de suivi LMD depuis 2017. Le 13 juillet 2015, elle reçoit la médaille de la légion d'honneur des mains du Président Yvon Berland.

5 Lauréats aux Appels Advanced Grants 2017 sur le site Aix-Marseille

Parmi les 34 ERC Advanced Grants (AdG) obtenus en France, la Commission européenne en a décerné 5 sur notre site. Voici les portraits des lauréats et de leurs projets.

Projet COVOPRIM

Pascal Belin est Professeur des universités à AMU depuis 2012, il dirige l'équipe « Bases neurales de la communication » au sein de l'Institut des Neurosciences de La Timone (AMU & CNRS). Avec son équipe, d'abord à Montréal (Canada), puis à Glasgow (Écosse) et enfin à Marseille, il étudie les mécanismes cérébraux du traitement de l'information vocale grâce à des techniques de neuroimagerie. Il a publié plus de 100 articles dans des revues internationales, et co-édite actuellement avec le Dr Sascha Fruhholz *The Oxford Handbook of Voice Perception* (Oxford University Press).

Son intérêt pour les origines évolutives des bases cérébrales de la cognition vocale chez l'humain le conduit aujourd'hui à développer une étude comparative des mécanismes cérébraux de la perception de la voix chez les primates grâce à un financement Advanced Grant de l'European Research Council obtenu pour l'appel 2017.

Le projet COVOPRIM propose de reconstruire l'histoire récente de l'évolution d'une composante souvent négligée de la parole et du langage : la perception de la voix. Les mécanismes perceptuels et neuronaux de la perception de la voix seront comparés entre les humains, les macaques et les marmousets - deux espèces de singes très vocaux et largement étudiées - afin de quantifier les différences entre les espèces et d'inférer les mécanismes potentiellement hérités d'un ancêtre commun. Deux éléments clés de la communication vocale, détaillés dans ses recherches passées sur les humains, seront comparés entre espèces : (1) la sensibilité aux vocalisations spécifiques des con-spécifiques, et (2) le traitement de l'identité du locuteur/de l'appelant.

Pascal Belin

ERC Advanced Grants 2017

COVOPRIM devrait générer des progrès considérables dans notre compréhension de l'évolution récente chez les primates des mécanismes perceptuels et neuronaux de la perception de la voix.

Christian Henriot

ERC Advanced Grants 2017

Projet ENPMUC

Christian Henriot est professeur d'histoire chinoise contemporaine à l'université d'Aix-Marseille, au sein de l'IRASIA, et membre senior de l'Institut Universitaire de France (2007-2012).

Il est l'auteur d'une quinzaine de livres sur l'histoire moderne chinoise, notamment *Prostitution and Sexuality in Shanghai. A Social History, 1849-1949* (Cambridge UP, 2001), *In the Shadow of the Rising Sun. Shanghai under Japanese Occupation* (Cambridge UP, 2004) and Visualizing China (Brill, 2012). Son dernier ouvrage, *Scythe and the city. A social history of death in Shanghai (1865-1965)* est paru en avril 2016 à Stanford University Press.

Christian Henriot est également le créateur d'une plateforme de recherche et de ressources numériques sur l'histoire de Shanghai, développée ensuite en un instrument générique pour l'histoire urbaine. Ses travaux sont marqués par le recours extensif aux technologies numériques appliquées à la recherche historique.

Le projet ENPMUC propose un changement radical dans l'étude de la Chine moderne fondée sur une histoire « riche en données » (data-rich history). Il apportera des données historiques précises à une échelle sans précédent à partir de sources jusqu'ici inexploitées - tout en remodelant l'analyse des sources existantes - pour créer une nouvelle dimension dans l'étude de la transformation des élites dans la Chine de la fin de l'empire à 1949.

Il déploiera un éventail de méthodes numériques de pointe - y compris la fouille de données, l'échantillonnage et l'analyse dans un environnement de recherche virtuel intégré. Pour établir la validité de cette approche, le projet se concentre sur les trois zones urbaines (Shanghai, Beijing / Tianjin, Canton / Hong Kong) qui ont eu l'impact le plus profond sur le cours de l'histoire chinoise moderne. La question clé que le projet aborde est de dépasser les limites existantes d'accès à l'information historique qui est intégrée dans des sources complexes et sa transformation en données raffinées, réutilisables et durables pour l'étude contemporaine et future de la Chine moderne.

Projet CONCERTO

Guilaine Lagache

ERC Advanced Grants 2017

Guilaine Lagache est astronome (Corps National des Astronomes et Physiciens) au laboratoire d'Astrophysique de Marseille. Ses travaux portent sur la formation stellaire dans l'Univers, en lien avec les grandes structures. Elle a été un membre important de la collaboration Planck, dans laquelle elle a dirigé notamment les recherches liées aux fluctuations du fond diffus infrarouge de galaxies, et l'étalonnage photométrique en vol d'un des deux instruments. Lauréate 2012 du «prix de Mme Victor Noury» de l'Académie des Sciences, elle a des responsabilités importantes dans la communauté et participe ou a participé à de nombreuses commissions, notamment à l'INSU, au CNRS et au CNES.

CONCERTO est un projet de construction et d'utilisation d'un spectromètre sub-millimétrique pour observer la raie de structure fine du carbone ionisé [CII] à des décalages vers le rouge z>4.5. Ce spectromètre est constitué d'un plan focal à base de KIDS, refroidi à 150mK, et d'un interféromètre de Martin-Pupplet, permettant d'obtenir un spectre complet pour des fréquences allant de 125 à 360 GHz.

Avec CONCERTO, nous allons cartographier la formation d'étoile obscurcie par la poussière à 4.5<z<8 en mesurant les fluctuations de brillance de la raie de [CII]. Au lieu de détecter les sources individuelles, cette technique (connue sous le nom d' «intensity mapping») a l'avantage de mesurer les fluctuations du signal sur de grandes régions du ciel et dans une large bande de fréquence (et donc de décalage vers le rouge), et augmente ainsi la sensibilité aux sources faibles et permet d'accéder à leur répartition dans la toile cosmique. L'histoire de la formation d'étoile, la production de la poussière et la croissance des structures à grande échelle sont encodées dans les fluctuations de [CII].

Thomas Lecuit

ERC Advanced Grants 2017

Projet SELF-CONTROL

Thomas Lecuit est Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Dynamiques du vivant » et chef de l'équipe « Architecture et dynamique des tissus biologiques » à l'Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM). Il est aussi directeur du Centre Turing des Systèmes Vivants, un centre de recherche interdisciplinaire à Marseille, lauréat de l'appel à projet Institut Convergences soutenu par le Programme d'Investissement d'Avenir cofinancé par l'ANR et la fondation A*MIDEX.

Thomas Lecuit est membre de l'Académie des Sciences, de l'Academia Europaea, membre élu de l'EMBO et lauréat de la médaille d'Argent du CNRS (2015) ainsi que du Prix Liliane Bettencourt pour les sciences du vivant (2015).

Le projet SELF-CONTROL porte sur la morphogenèse des tissus, c'est-à-dire les processus dynamiques conduisant à l'émergence d'une forme fonctionnelle dans un tissu embryonnaire, pour comprendre deux modalités de morphogenèse : l'une relevant d'une orchestration génétique programmée et l'autre procédant par auto-organisation, sur la base d'interactions mécanochimiques.

Projet INTEGRATE

Bernard Malissen

ERC Advanced Grants 2017

Bernard Malissen est directeur de recherche de classe exceptionnelle CNRS, membre de l'Académie des Sciences, et dirige l'équipe « Dissection génétique de la fonction des lymphocytes T et des cellules dendritiques » au sein du Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy (CIML, Inserm/CNRS/Aix-Marseille Université), dont il a été le directeur de 1995 à 2005. Bernard Malissen dirige également le Centre d'Immunophénomique. Ses travaux de recherche ont contribué à la compréhension du mécanisme de reconnaissance des antigènes par le lymphocyte T, en portant notamment sur le déchiffrage moléculaire et structural du récepteur pour l'antigène des lymphocytes T, le TCR. Il a également étudié en profondeur les mécanismes de conversion de ce signal de reconnaissance antigénique extracellulaire en signaux intracellulaires. Son équipe étudie également les cellules dendritiques qui constituent des sentinelles du système immunitaire. Bernard Malissen a obtenu les médailles de bronze (1982) et d'argent (1996) du CNRS, et le Grand Prix de la recherche médicale de l'Inserm (2005).

L'activation des lymphocytes T suite à une rencontre avec une cellule présentatrice d'antigène est contrôlée par une multitude de signaux positifs et négatifs. Son dérèglement peut entraîner de graves pathologies. Le projet INTEGRATE - Biologie intégrative des cellules T et des cellules dendritiques - établira un ensemble de données qualitatives et quantitatives à haute densité décrivant d'une manière résolue dans le temps le réseau de signalisation utilisé par le récepteur pour l'antigène des lymphocytes T et des molécules co-inhibitrices et co-stimulatrices qui modulent son activité. Les approches systémiques restant souvent descriptives et ne permettant pas de comprendre les mécanismes biochimiques sous-jacents, nous utiliserons l'édition du génome à l'aide des Crispr-Cas9 afin d'évaluer dans un mode accéléré la pertinence fonctionnelle des nouveaux composants et de nouvelles interactions protéine-protéine que nous aurons identifiées.

Mélange :
mécanismes élémentaires résolus à l'échelle de Batchelor

Mathieu Souzy

Imen Zaier

Henri Lhuissier

Bloen Metzger.

Lorsque l'on prépare une pâte à gâteau, l'expérience quotidienne nous indique que l'agitation est essentielle au mélange de plusieurs substances. Le mélange est, en fait, le résultat d'un processus plus complexe : l'agitation permet effectivement d'étirer rapidement les substances qui forment ainsi des structures lamellaires de plus en plus fines. Mais, leur homogénéisation n'a lieu que lorsque celles-ci atteignent des échelles très petites pour lesquelles la diffusion moléculaire devient efficiente. Par ailleurs, ces lamelles peuvent s'entremêler et coalescer.

Nous avons mis en place un dispositif expérimental afin d'étudier indépendamment ces mécanismes constitutifs du mélange en résolvant, pour la première fois, les plus petites échelles du processus, dites échelles de Batchelor. Cette étude devrait nous permettre d'appréhender certains processus de mélange plus complexes tels que ceux intervenant dans les écoulements turbulents, les suspensions cisaillées ou les milieux poreux.

Mixing lamellae in a shear flow
M. Souzy, I. Zaier, H. Lhuissier, T. Le Borgne, B. Metzger
Journal of fluid mechanics, 2018, 838

CONTACT
Bloen Metzger, IUSTI (CNRS/AMU)
bloen.metzger@univ-amu.fr

Quantification
de la concentration des antibiotiques dans les cellules bactériennes

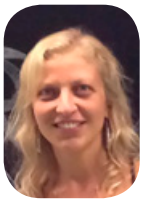
Julia Vergali

Estelle Dumont

Jean-Marie Pagés

L'efficacité des molécules antibactériennes repose sur leur capacité à atteindre une concentration inhibitrice aux alentours de la cible, en particulier pour les substances ciblant les bactéries à gram négatif, dont l'enveloppe complexe de ces cellules est composée de deux membranes. Dans cette publication, l'équipe de Jean-Marie Pagès, Directeur de recherche Inserm au laboratoire Membranes et cibles thérapeutiques (MCT – Inserm/AMU/SSA), s'est intéressée à trois approches développées dans le laboratoire, à savoir la spectrofluorimétrie, la microspectroluorimétrie ainsi que la microspectrofluorimétrie cinétique pour quantifier l'accumulation des substances dans des cellules intactes. Ces recherches apportent des informations supplémentaires quant à la contribution des mécanismes membranaires, dont les échanges au travers de la membrane externe, ainsi que l'importance des propriétés physicochimiques des transporteurs dans les échanges au travers des membranes bactériennes.

Spectrofluorimetric quantification of antibiotic drug concentration in bacterial cells for the characterization of translocation across bacterial membranes
J. Vergalli ; E. Dumont ; J. Pajović ; B. Cinquin ; L. Maigre ; M. Masi ; M. Réfrégiers ; JM. Pagés
Protocols, 2018, 13, 1348-1361

CONTACT
Jean-Marie Pagés, MCT (Inserm/AMU/SSA)
jean-marie.pages@univ-amu.fr

Salaire et formation
pratique en Tunisie

Christophe Muller

La formation pratique au travail (FPT) est une source essentielle de croissance pour les économies émergentes. Comme les coûts de formation sont des freins à l'accumulation du capital humain, certaines entreprises peuvent faire payer les travailleurs pour leur FPT. Nous analysons le lien de la FPT et de la rémunération du travail dans la banlieue de Tunis. Les estimations montrent que la durée de FPT passée influence négativement les salaires à l'embauche, alors qu'il n'y a pas d'effet anticipé de la formation future sur ces salaires. En revanche, les salaires actuels apparaissent affectés positivement par la FPT passée, mais corrélés négativement avec la FPT en cours. Ces résultats qui suggèrent à la fois des gains de productivité et un partage des coûts de la formation fournissent une confirmation empirique, rare dans les pays en développement, des théories classiques du capital humain et les théories de négociations entre les travailleurs et les entreprises.

Ce travail a été réalisé grâce au support du projet A*MIDEX TMENA (No. ANR-11-IDEX-0001-02) financé par le programme gouvernement des Investissements d'Avenir, administré par l'Agence National de la Recherche (ANR).

Wages and on-the-job training in Tunisia
C. Muller, C. J. Nordman
Middle East Development Journal, 2017, 9 (2), 294-318

CONTACT
Christophe Muller, AMSE
christophe.muller@univ-amu.fr

Mettre un pied devant l'autre,
comment ça marche ?

Lorsque nous déclenchons une marche et réalisons nos premiers pas, une augmentation graduelle de l'activité des muscles s'opère, jusqu'à atteindre une activité locomotrice constante. L'activité locomotrice se caractérise par la genèse d'un rythme - mettre un pied devant l'autre - et par une activité alternée entre le membre gauche et le droit. Elle est rendue possible grâce à un réseau de neurones, niché dans la moelle épinière, dans la partie antérieure de l'élargissement lombaire. Ce patron locomoteur est ensuite transmis aux motoneurones, qui projettent leurs axones de la moelle épinière vers les muscles, engendrant une contraction musculaire et impulsant le mouvement de notre corps.

Les motoneurones ont longtemps été considérés comme de simples relais d'informations. Une étude menée par l'équipe P3M (Plasticité et Physio-Pathologie de la Motricité) et dirigée par Frédéric Brocard au sein de l'Institut de neurosciences de la Timone (Aix-Marseille Université/ CNRS UMR7289) démontre que les motoneurones sont bien plus que de simples éléments passifs du réseau locomoteur, mais façonnent la commande locomotrice. Par quel mécanisme ?

En collaboration avec le Centre de neurophysique, physiologie et pathologie (Université Paris Descartes/CNRS UMR8119), l'Université de Cornell (Etats-Unis) et l'Institut de Bogomoletz à Kiev (Ukraine), l'équipe a analysé le comportement des motoneurones au cours de l'initiation de la locomotion. Les chercheurs ont alors enregistré une augmentation graduelle de l'activité des motoneurones durant les premiers pas.

Deux hypothèses s'offraient à eux pour expliquer un tel phénomène: soit le réseau locomoteur niché dans la partie

antérieure de l'élargissement lombaire augmente graduellement l'activité des motoneurones, soit les motoneurones eux-mêmes amplifient le signal qu'ils reçoivent. À l'aide d'outils électrophysiologiques, pharmacologiques et de modélisation, les chercheurs de P3M ont confirmé la seconde hypothèse.

L'étude menée par le laboratoire P3M suggère un rôle majeur du motoneurone, ouvrant des perspectives nouvelles dans l'étude de la pathologie

Un motoneurone reçoit deux informations : une information excitatrice qui augmente son activité, et une information inhibitrice qui la diminue. S'il était attendu que le calcium - élément excitateur - amplifie le signal des motoneurones, c'est en fait une conductance inhibitrice - potassique - qui y contribue. Une découverte inattendue et surprenante pour les chercheurs ! Comment une inhibition peut contribuer à augmenter l'excitabilité du motoneurone ? À travers des analyses poussées, ils démontrent qu'au moment du déclenchement de la locomotion, les motoneurones activent fortement une conductance potassique inhibitrice pour réduire leur excitabilité.

Cependant, cette conductance s'affaiblit au cours du temps, durant les premiers pas. Ainsi, par analogie aux mathématiques où « moins par moins fait plus », la diminution progressive d'une inhibition contribuera à augmenter graduellement l'activité des motoneurones. Ainsi, ce n'est pas l'augmentation graduelle d'une conductance excitatrice qui provoque l'augmentation du signal du motoneurone, mais bien une diminution progressive de l'inhibition.

Au niveau moléculaire, l'équipe de Frédéric Brocard a identifié le canal responsable de cette inhibition: c'est le canal potassique Kv1.2. Les chercheurs ont réussi à le caractériser pharmacologiquement en utilisant des toxines de scorpion, connues pour bloquer spécifiquement ce canal. En présence de la toxine, le phénomène d'amplification du signal est aboli et l'augmentation graduelle de la sortie motrice lors de l'initiation de la locomotion disparaît. L'équipe a également réalisé de l'immunomarquage afin de visualiser le canal, utilisant des anticorps spécifiques. Une forte expression des canaux Kv1.2 est observée au niveau des axones des motoneurones projetant vers les muscles, confortant les résultats électrophysiologiques.

Selon les chercheurs, cette étude révèle un mécanisme nouveau dans le fonctionnement du réseau locomoteur pour faire le premier pas, et ouvre d'intéressantes perspectives dans le domaine de la pathologie, notamment dans un contexte où une lésion de la moelle épinière altère fortement l'activité des motoneurones.

Rencontres conviviales

entre le Président Yvon Berland et les personnels de l'université

Yvon Berland fait un bilan très positif de l'année écoulée, avant de féliciter Yannick Luciani

Afin de clore de manière conviviale l'année universitaire, plusieurs rencontres ont été organisées par le Service commun d'action sociale et culturelle d'Aix-Marseille Université (SCASC), sur plusieurs sites de l'université, entre le Président Yvon Berland et les Personnels d'AMU. Ces rencontres ont été l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de mettre en valeur les nombreuses actions menées par le SCASC et de partager ensemble un moment convivial autour d'un buffet.

Cette fin d'année constitue également un tournant significatif pour le SCASC, puisque sa directrice Yannick Luciani quittera ses fonctions à l'été pour partir en retraite. Le Président a souhaité la remercier et rendre hommage à son travail, en rappelant son arrivée à l'université en 1978, puis au SCASC en 1995, et à la direction du SCASC en 2009.

L'orchestre symphonique d'AMU
s'offre une tournée

OSAMU a fait battre les cœurs lors de sa représentation exceptionnelle dans le jardin de Bagatelle

Après avoir donné, en février dernier, un concert au Palais de la Bourse devant plus d'un millier de personnes, sur invitation de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIMP), OSAMU s'y est de nouveau produit le 27 mai dans le cadre des Dimanches de la Canebière, manifestation culturelle animant chaque fin de mois l'artère emblématique de la cité phocéenne.

Au programme notamment, sous la direction de Sébastien Boin, des œuvres de Claude Debussy, Manuel De Falla et Johann Strauss, gratuitement proposées aux mélomanes amateurs et confirmés !

Jeudi 14 juin, dans le cadre exceptionnel du parc de Bagatelle et sous un ciel étoilé, OSAMU a proposé une nouvelle représentation en plein air, librement accessible et sans réservation, pour le plus grand plaisir des spectateurs et promeneurs.

Esthétique de la chanson française contemporaine

3 QUESTIONS à Joël July

Maître de conférences au centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille (CIELAM, EA4235), stylisticien et spécialiste de l'esthétique de la chanson française contemporaine.

Comment la chanson française contemporaine s'est-elle vue reconnue et étudiée en tant que réelle discipline à l'université ?

Considérée comme un art populaire, indigne de l'intérêt scientifique (comme le cinéma pendant de nombreuses années), la chanson française est enfin un domaine de recherche reconnu. Depuis une vingtaine d'années, sous l'impulsion de Stéphane Hirschi, professeur à Valenciennes, les chercheurs français ont commencé à étudier la chanson sous un angle nouveau. Cette approche interdisciplinaire - appelée la « cantologie » - considère la chanson comme un genre, méritant une place à part entière au sein de la recherche. Davantage, et c'est en cela que ma formation en stylistique est utile, le texte de chanson a un fonctionnement tout à fait particulier qu'il convient de déchiffrer. Il délivre par lui-même des enseignements sur l'esthétique et la réception des discours poétiques.

L'ex « Université de Provence » comptait déjà parmi ses membres Louis-Jean Calvet, sociolinguiste éminent, pionnier dans le domaine chansonnier et sa valorisation. Aussi en 2015, Perle Abbrugiati, professeur en études romanes, Jean-Marie Jacono, musicologue, et moi-même avons créé un réseau à vocation internationale « Chanson. Les ondes du monde », en ralliant plusieurs centres de recherche intéressés par cet art de Lille, Valenciennes, Amiens, Lyon et Bordeaux (qui a créé une Licence chanson il y a dix ans), mais aussi Manchester, Turin, Innsbruck et Paris 3.

Ce réseau s'est muni d'un site web et a organisé une biennale dont l'initiative a pris naissance à Aix-en-Provence. Cela a permis de lancer une collection au sein des PUP, la collection « Chants-Sons » qui compte déjà trois volumes ; le dernier vient de sortir : Chabadabada. Des hommes et des femmes dans la chanson française contemporaine. Le prochain, que je coordonne avec Pascal Pistone de Bordeaux et qui sortira à l'automne, s'intitulera Ferré... vos papiers ! Nous sommes presque surpris de l'extension qu'a pris ce réseau partout en France, en essaimant de belles manifestations prometteuses, et de l'accueil très positif que l'institution nous a déjà réservé.

On constate un engouement ces dernières années pour les chansons françaises, avec de nouvelles générations de chanteurs, tous types confondus. Comment l'expliquez-vous ?

Paradoxalement, alors que la vente de disques s'est effondrée en 2001 et qu'on aurait pu croire que la chanson française allait en souffrir, elle a connu un regain notamment entre 2005 et 2010 sous deux influences : d'abord le succès des comédies musicales françaises et des télé-crochets qui fabriquent un vedettariat souvent éphémère mais aussi, l'effet bénéfique du numérique qui ne subit pas forcément la pression du matraquage des radios et enfin la conséquence d'une politique culturelle instaurée dans les années 80 pour subventionner des salles de spectacles de toutes tailles et des festivals.

Ce qu'on a appelé la « Nouvelle Scène française » s'est mis à vendre des disques, à faire salle comble, à concilier les générations. Et le goût du public pour des artistes tels que Delerm, Bénabar, Carla bruni, Cali, Camille, Raphaël, Grégoire, Renan Luce ou Alex Beaupain, a obligé les

producteurs à miser sur eux, aussi ; ce sont des artistes capables de faire avec une extrême simplicité une chanson de qualité, qui n'a pas à rougir après la génération des chanteurs poètes des années 50-60. C'est un spécialiste de Barbara qui vous le dit !
Il est certain que les chansons anglo-saxonnes continuent de recevoir les faveurs du public. Pourtant la chanson française, parce qu'elle est comprise par le plus grand nombre et parce qu'elle est influencée par des traditions aussi bien romantiques que réalistes, séduit un public qui a besoin d'émotions : « Foule sentimentale », nous avons besoin de la source poétique que représentent les chansons.

Peut-on parler d'une opposition franche, d'une polémique, en ce qui concerne le contenu des textes de la mouvance « rap » ou celle des « romantiques désabusés » de la Nouvelle Scène française ? Comment cela va-t-il évoluer ?

S'il y a polémique ou s'il y a eu polémique, elle s'est assez vite éteinte. La France a digéré un mouvement aussi apparemment étranger à sa culture que le hip-hop en moins de 25 ans. Si le rap

d'origine des années 90 pouvait paraître violent et provocateur, il a désormais dépassé les frontières des ghettos pour devenir transculturel. Le rap et la chanson française sont indissociablement mêlés dans les tubes de Stromae ou Eddy de Pretto, musicalement, vocalement et textuellement.

Les rappeurs se métissent avec la soul, le reggae, la worldmusic, la house, l'électro, ce qui aboutit à un mix inqualifiable, sauf du label de chanson française, et surtout chanson de qualité. C'est une période heureuse qui contient du lyrisme aussi bien chez Benjamin Biolay que dans tout le dernier album d'Orelsan, qui ne fait que peser le « moi » dans le fragile instantané de son rap.

L'essence même du numérique empêche d'avoir l'engouement de toutes les générations puisqu'il compartimente les écouteurs et les écoutes. Il est un influenceur ; YouTube, par exemple, propose une sélection de titres dès sa page d'accueil et en cours d'audition les tendances se durciront. On peut donc penser qu'il peut scléroser nos goûts. Mais d'un autre côté, Internet permet un choix et un tri autonomes, personnels, que la télévision et la radio interdisaient autrefois.
Or il est difficile de nier, sauf à se laisser influencer par notre naturel nostalgique, que ce que l'on nous obligeait à écouter en masse dans les années 70-90 (Annie Cordy, Julio Iglesias ou Lara Fabian), le numérique, aujourd'hui, l'évincerait beaucoup plus vite. Puisque la chanson est un phénomène populaire, elle est naturellement un art sociétal qui invente, parfois à son insu, de nouvelles histoires contemporaines, de nouveaux personnages, de nouveaux rapports sociaux dans un monde qui évolue politiquement, économiquement et moralement. Elle ne peut donc que résister au mercantilisme ou à l'abêtissement.

Contact :
joel.july@univ-amu.fr

Collaboration scientifique entre Aix-Marseille Université et La Provence Innovation

Jean-Christophe Serfati et Yvon Berland

Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, et Jean-Christophe Serfati, Président de La Provence, représentant de La Provence Innovation, ont signé une charte de collaboration scientifique le 30 mai au siège social de La Provence.
La Provence Innovation est le centre de recherche et de développement en intelligence artificielle pour la valorisation de l'information de La Provence. Son objectif est de favoriser et de valoriser l'utilisation des nouvelles technologies de traitement de l'information à l'ensemble des activités du groupe La Provence pour rendre accessible au plus grand nombre une information claire et pertinente, visible sur l'ensemble des supports de consultation et ainsi valoriser le travail des journalistes.
Cette charte définit les modalités de collaboration scientifique des deux parties dans les domaines de la recherche, de la valorisation et de la formation en sciences humaines, de l'information, informatiques et du traitement des données.

Signature d'un partenariat avec la CPME 13

Alain Gargani et Yvon Berland, le 1er juin dernier, pour une signature d'un accord-cadre entre AMU et la CPME13

Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université, et Alain Gargani, Président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches-du-Rhône (CPME 13) ont signé un accord-cadre de partenariat le vendredi 1er juin au siège de l'université. Cette convention fixe les grandes priorités communes et les domaines à enjeux qui nécessitent une convergence d'actions et de moyens, en particulier dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'entreprenariat, et l'appui à la formation et à la recherche.

Il s'agira, par exemple, dans le domaine de la formation, de favoriser l'accueil des étudiants AMU au sein des entreprises adhérentes à la CPME13, que ce soit en stage ou en apprentissage. L'intervention des membres de la CPME13 dans les formations et événements AMU, notamment ceux en lien avec le développement de l'entrepreneuriat comme les « 36 heures Chrono », « AMPM Business Game » ou encore « Entrepreneur d'un jour », est aussi prévue. Dans le domaine de la formation continue, il s'agira de faire bénéficier la CPME de l'expertise scientifique et d'innovation d'AMU, et de permettre ainsi la valorisation effective des savoir-faire et technologies issues de ses unités de recherches

Inédit : module « éducation à la santé sexuelle »

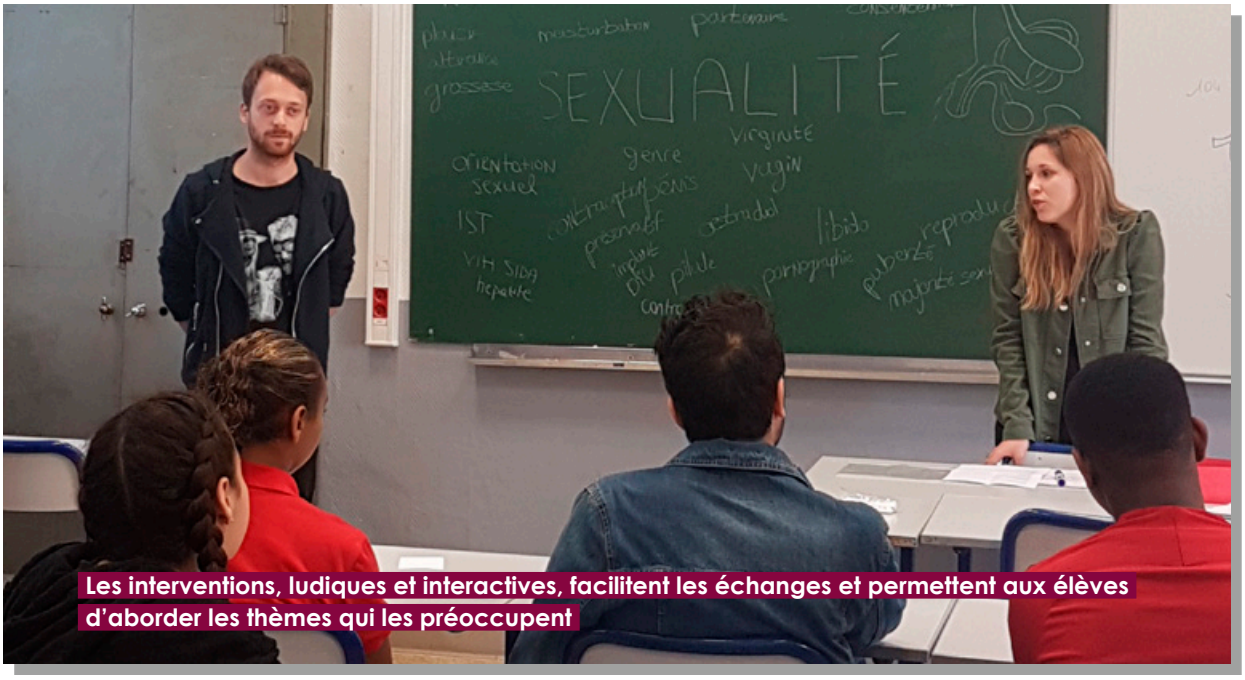

Les interventions, ludiques et interactives, facilitent les échanges et permettent aux élèves d'aborder les thèmes qui les préoccupent

Le module « Éducation à la santé sexuelle » a été créé en 2007 par le Pr Florence Bretelle, gynécologue obstétricien à l'Hôpital Nord et le Dr Manca-Pellissier, généticienne à la Timone Enfants. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre la faculté de médecine, l'éducation nationale et le Planning Familial des Bouches-du-Rhône, sur une idée originale du Dr Raha Shojaï. En 2013, Sophie Mariotti, coordinatrice régionale du module, a rejoint cette équipe pour permettre le développement du module et son extension sur Nice. Le module inclut une unité d'enseignement libre, un certificat d'études universitaire ouvert à tous les professionnels et la participation active des externes et internes de médecine générale, gynécologie médicale et gynécologie obstétrique.

Cette action est basée sur le principe du « Peer to Peer » (éducation par les pairs) : l'idée est de former des étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie (30h de cours théoriques et pratiques avec mise en situation) dans le but de les sensibiliser aux risques liés à la sexualité puis de les faire intervenir dans les collèges et lycées de Marseille.

Les interventions sont ludiques et interactives pour faciliter les échanges et permettre aux élèves d'aborder les thèmes qui les préoccupent : contraception, IST, égalité homme/femme, homosexualité, consentement, pornographie, respect de soi et d'autrui, virginité, plaisir etc.

Le discours est toujours positif et non moralisateur, ce qui permet de responsabiliser les jeunes et d'avoir un échange respectueux et bienveillant.

Chaque année, le module permet de former 260 étudiants de toutes filières (médecine, pharmacie, maïeutique) et d'intervenir auprès d'environ 5 000 jeunes collégiens et lycéens marseillais.

La nécessité de former ces étudiants à la prévention est manifeste, c'est pourquoi, dès septembre 2018, la mise en place du service sanitaire obligatoire va permettre de former tous les étudiants du secteur santé. Le module « Éducation à la santé sexuelle » du Pr Bretelle est pionnier dans le domaine.

Des abeilles et du miel à la faculté d'odontologie

Les ruches de la faculté d'odontologie.
Ci-dessous, Franck Berry, Yvon Berland et Jacques Dejou.

Mardi 12 juin, le premier pot de miel issu de la production des ruches de la faculté d'odontologie a symboliquement été remis au Président Yvon Berland, par Jacques Dejou, Doyen de la faculté, et Franck Berry, à l'origine du projet. En avril dernier, six ruches ont été installées sur le toit de la faculté, dont une dite « Kenyane », permettant d'observer les abeilles en plein travail. À ce jour, 15 kg de miel ont été produits, la production annuelle étant estimée entre 150 et 180 kg. Le nom du miel, « les insensés », fait référence à l'ancienne appellation de l'hôpital de la Timone. Il fait aussi écho à cette idée un peu folle qu'a eue Franck Berry, épaulé par Chantal Leyat, personnel de la faculté, d'offrir un second toit aux « abeilles d'odonto »!

La SATT Sud-Est prend ses quartiers au Silo

Laurent Baly, Yvon Berland, Jean-Philippe Nabot & Ghislaine Gibellot inaugurent les nouveaux locaux de la SATT Sud-Est

Vendredi 8 juin 2018, la SATT Sud-Est, anciennement basée dans le 1er arrondissement de Marseille, a inauguré ses nouveaux bureaux de 770m², accueillant une cinquantaine de personnes. Situés au Silo, au cœur du quartier des affaires euro-méditerranéennes ce sont les premiers locaux labélisés CIAM (Cité de l'innovation d'Aix-Marseille).

Les actionnaires de la SATT sont Aix-Marseille Université, les universités de Nice Sophia Antipolis, de Toulon, d'Avignon et des Pays de Vaucluse, de Corse, l'École Centrale de Marseille, le CNRS, l'Inserm et la Caisse des Dépôts.

À la coupure du ruban, étaient présents Laurent Baly, Président de la SATT Sud-Est, Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université (AMU) et Jean-Philippe Nabot, Délégué régional à la recherche et à la technologie. Ils ont chacun pris la parole avant une visite des locaux.

La SATT Sud-Est a confirmé son ambition de maximiser l'impact socio- économique des résultats de la rechercher académique, de favoriser la création d'emplois et de valoriser les technologies innovantes.

Avec AMU, elle se réaffirme « au cœur de l'innovation et du développement territorial ».

Finale nationale MT 180s : bravo aux doctorants d'AMU

Colin Gatouillat, brillant 2ème prix !

Mercredi 13 juin, le théâtre de la Cité de Toulouse accueillait la finale de la 5ème édition de Ma thèse en 180 secondes, concours de vulgarisation de la recherche universitaire. AMU comptait deux représentants : Camylla Lima de Meideros, doctorante au centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille (CIELAM), et Colin Gatouillat, doctorant à l'Institut des sciences du mouvement Etienne-Jules Marey. Ce dernier, avec sa thèse sur *l'étude de processus de desportivisation chez les adolescents de collège et de lycée en France*, a brillamment décroché le 2ème prix du jury. Le 1er prix a, quant à lui, été remporté par Philippe Le Bouteiller, doctorant en géophysique à l'Université Grenoble Alpes, défendant sa thèse sur l'*approche Eulerienne de l'équation de Hamilton-Jacobi par une méthode Galerkin Discontinue en milieu hétérogène anisotrope. Application à l'imagerie sismique* .
Félicitations à nos doctorants !

Congrès National de la Recherche des Instituts Universitaires de Technologies

Le Congrès National de la Recherche des Instituts Universitaires de Technologies (CNRIUT) s'est déroulé cette année à Aix-Marseille Université, en présence d'Yvon Berland, sur le site Gaston Berger à Aix-en-Provence les 7 et 8 juin 2018.
Ce congrès annuel est un lieu d'échange et de partage pour tous les personnels des IUT concernés par les aspects de recherche appliquée ou fondamentale. Regroupant ainsi plus de 150 personnes issues des domaines tertiaires et secondaires, il favorise chaque année des échanges scientifiques et suscite les collaborations.
L'implication forte des enseignants-chercheurs des IUT dans les activités de recherche représente un atout pour les IUT aussi bien en matière de développement des formations que pour le transfert de technologie en liaison avec les dynamiques territoriales.
L'esprit du CNRIUT se fonde sur le partage des connaissances à travers la diversité des thématiques couvertes par les enseignants-chercheurs des instituts. Tous les secteurs de la recherche en IUT étaient présents cette année et les échanges ont été fructueux.

Des rideaux aux couleurs universitaires

Les visages antiques de Pythéas, Platon et Athéna ornent désormais les rideaux de fer de la FDSP Canebière

Le dimanche 27 mai a été inaugurée une fresque réalisée par des artistes du collectif artistique « Planète Émergences » sur les rideaux de fer de la Faculté de droit et science politique, sur la Canebière à Marseille.
Les visages de grandes personnalités de l'Antiquité qui ornent à présent la devanture de la faculté ont été dévoilés au cours d'une cérémonie musicale, grâce à la présence de JazzAMU, et en présence du Président Yvon Berland, de Sabine Bernasconi, Maire du premier secteur de Marseille, de Patrice Vanelle, Vice-président d'AMU, de Robert Fouchet, Conseiller du Président d'AMU, et de Jean-Philippe Agresti, Doyen de la faculté de droit et de science politique. De nombreux artistes et étudiants étaient également présents.

Cette action de valorisation de la célèbre artère marseillaise est menée par la mairie du 1er et 7ème arrondissement.

L'AS AMU brille à nouveau en championnats de France

Avec 69 podiums obtenus en championnats de France au cours de la saison 2017/2018, (23 or, 25 argent et 21 bronze), l'Association sportive d'Aix-Marseille Université (AS AMU) a brillé sur tous les terrains. Elle totalise à ce jour, dans l'attente des résultats des championnats de France de tennis et de triathlon, 10 médailles nationales de plus que l'an dernier. Encore engagée sur les compétitions européennes et internationales, l'AS AMU tentera d'égaler sa performance de la saison précédente, avec 4 médailles internationales décrochées.
Prochains résultats à suivre sur les réseaux sociaux !

Publications des presses universitaires

DROITS, POUVOIRS & SOCIÉTÉS

Le juge judiciaire face au contrôle de proportionnalité
Sous la direction de Jean-Philippe Agresti

Le contrôle de proportionnalité, qui a surgi au sein des méthodes de la Cour de cassation de manière très commentée n'en finit pas de susciter des controverses, des débats et des interrogations, tant théoriques que pratiques. L'importance du bouleversement constaté est telle qu'il a semblé nécessaire de croiser les points de vue, les expériences et les opinions afin de mieux appréhender la place désormais occupée par le juge judiciaire face au contrôle de proportionnalité.

ISBN : 978-2-7314-1096-9
PUAM - 170 p. - 12 €

DROIT ET RELIGIONS

Les groupes religieux, objet du droit international
Fernando Arlettaz

Au milieu du XXème siècle, le paradigme de la sécularisation annonçait, sinon la disparition totale, au moins la perte de toute influence du religieux sur le politique. Quelques décennies après, un brusque virement de la perception dominante s'était produit. Le (re)surgissement des fondamentalismes dans les principaux courants religieux de la planète demandait alors une révision de la réconfortante vision d'un monde libre de virulences religieuses et marchant droitement vers un avenir de progrès. Le paradigme du choc des civilisations s'est donc substitué à celui de la sécularisation.

ISBN : 978-2-7314-1095-2
PUAM - 328 p. - 26 €

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mondes et cartes
Les chantiers de la création
Collectif

Forte de dix ans d'activité de recherche à Aix-Marseille, la revue pluridisciplinaire Les Chantiers de la Création propose d'aborder la carte en tant qu'objet polysémique. Les multiples problématiques de la carte trouvent des échos féconds dans les champs artistiques et littéraires, où elle peut devenir un intermédiaire entre les mondes : intérieur et extérieur, réel et fantasmé, présent et passé…

ISBN : 979-10-320-0158-5
PUP - 1... -182 p. - 7 €

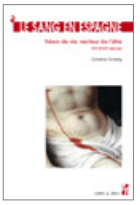

HISTOIRE

Le sang en Espagne
Trésor de vie, vecteur de l'être
XVème-XVIIIème siècles
Christine Orobitg

Le sang fascine. Encore aujourd'hui, il renferme une charge d'émotion et de mystère qui trouve ses racines dans un héritage ancien, mais jamais oublié, que cet ouvrage se propose d'explorer. À travers les textes et les images, du Moyen Âge au XVIIIème siècle, il nous invite à un véritable voyage à la découverte du sang, révélant un imaginaire qui nourrit encore, et puissamment, notre modernité.

ISBN : 979-10-320-0166-2
PUP - Corps & Âmes - 422 p. - 29 €

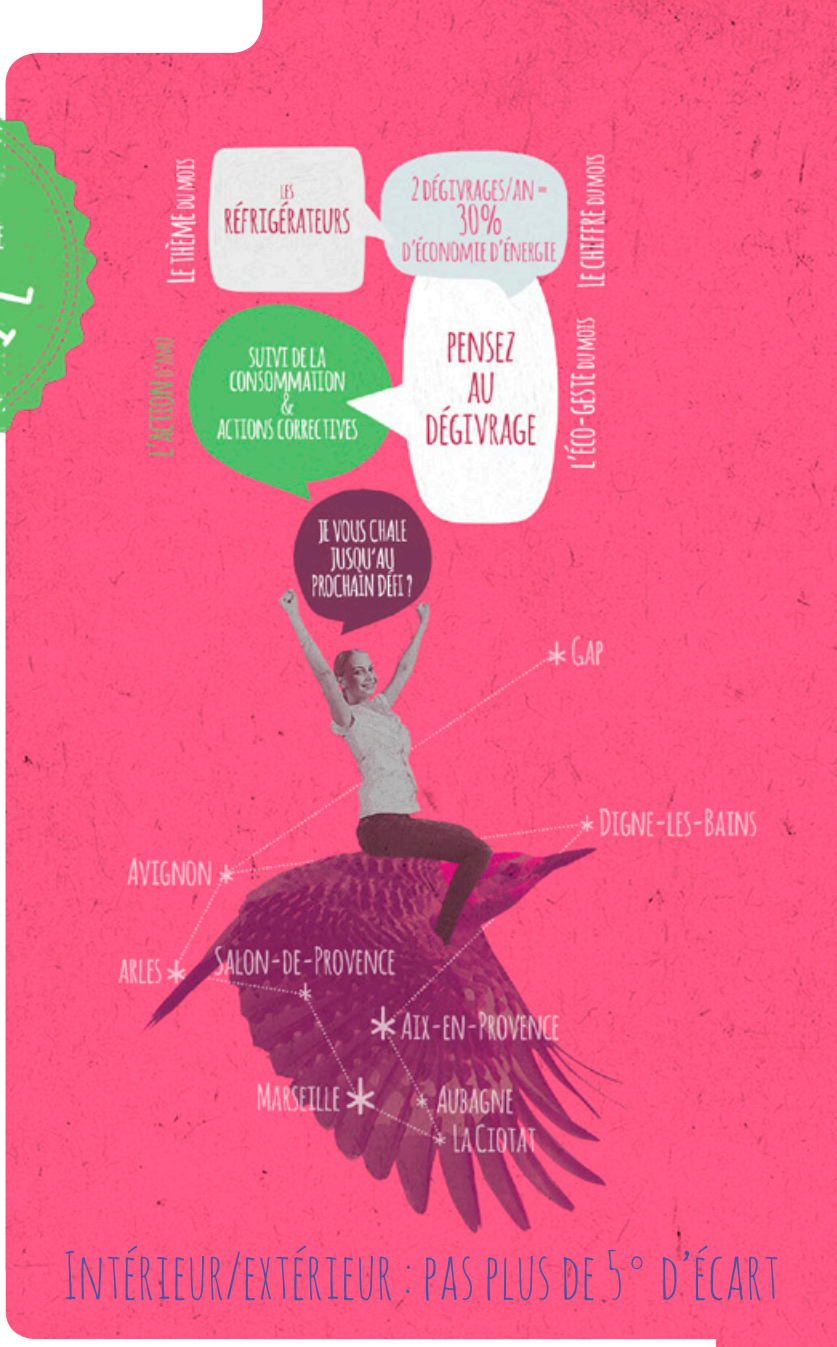

HORS COLLECTION

De l'esprit de réforme et de quelques fondamentaux. Mélanges en l'honneur du professeur Gilbert Orsoni
Sous la direction de Jean-Luc Albert, Sophie de Cacqueray, Thierry Lambert, Céline Viessant
Avant-propos de Jean-Philippe Agresti

Depuis la seconde moitié du XIVème siècle, sous l'influence des universités allemandes, les Mélanges, recueils de textes rédigés en l'honneur d'un universitaire quittant ses fonctions, sont devenus une tradition dans le domaine des sciences humaines et sociales et en particulier en droit. Il apparaissait évident de consacrer au professeur Gilbert Orsoni un tel type d'ouvrage, ce à quoi nombre d'auteurs ont bien volontiers accepté d'apporter leur contribution.

ISBN : 978-2-7314-1090-7
PUAM - 570 p. - 59 €

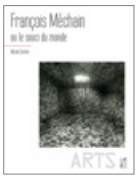

ÉCRITS SUR L'ART

François Méchain ou le souci du monde
Michel Guérin

Dans cette monographie le philosophe Michel Guérin dresse le panorama de la geste créatrice d'un artiste qui conjugue dans une même pratique la photographie et la sculpture ou installation *in situ*. Invité en résidence en France et à l'étranger (récemment en Chine) l'artiste s'impose de trouver et de restituer par une œuvre singulière, réalisée avec les matériaux du cru, le *genius loci* du site.

ISBN : 979-10-320-0167-7
PUP - Arts - 156 p. - 19 €

BLOC NOTES

Jeudi 28 juin à19h00
Fête des personnels, Orange Vélodrome, **Marseille**

Du 2 au 7 juillet
2ème école d'été des objectifs de développement durable, Marseille et Aix-en-Provence

Du 6 au 8 juillet
Rencontres économiques d'Aix-en-Provence du Cercle des économistes, Site Schuman, **Aix-en-Provence**

Jeudi 12 juillet à 9h00
Ouverture des rencontres nationales ANASUP, IUT site Gaston Berger, **Aix-en-Provence**

Mercredi 16 juillet à 16h00
Inauguration de la plaine sportive de Luminy, Campus Luminy, **Marseille**

Samedi 21 juillet à 11h00
Concert du Jazz Band AMU dans le cadre de Marseille Jazz des Cinq Continents, MuCEM, **Marseille**

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

AMU, tous ensemble !

Jeudi 28 juin 2018 | Orange Vélodrome | à partir de 19h00

inscriptions à partir du 5 juin 2018

fête des personnels

dans une ambiance Jazzy et festive !